

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 20 novembre 2006

CP 06/11-43

AIDE DU DEPARTEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES

COMMUNES DE CAMPSAS, LABASTIDE DE PENNE, SAINT AIGNAN, SAINT
CLAIR, SAINT NAZAIRE DE VALENTANE, SAINT PROJET
ET SAUVETERRE

Dans le cadre de ses politiques en faveur des Communes, le Conseil Général conduit depuis 1972 une politique en faveur de l'aménagement de villages.

I - NATURE DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

Les communes rurales peuvent bénéficier de ces aides pour réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie, tels que l'aménagement de places, de jardins publics et de parcours de promenade, la construction de collecteurs pour l'évacuation des eaux pluviales, l'installation de ponts-bascules, la réfection des cours d'école.

II - FINANCEMENT DEPARTEMENTAL

La dépense subventionnable est plafonnée à **19 000 € HT**.

Les taux de subvention varient de 12 à 36 % selon le potentiel fiscal de la commune, et sont majorés de 50 % si la population de la Commune est inférieure à 300 habitants, et de 30 % si la population est supérieure ou égale à 300 habitants et inférieure à 500 habitants.

III - DEMANDES DE SUBVENTION PRESENTEES

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant et de me faire connaître votre décision.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS
PRESENTEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE**

COMMUNE PROJET	POPULA- TION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE
1) CAMPSAS Construction de collecteurs d'eaux pluviales dans le centre du village	637	25 980	19 000	18 %	<u>3 420 €</u>
Observation : Préfinancement accordé le 04.09.06.					
2) CAMPSAS Aménagement d'espaces verts dans le centre du village	637	30 145	19 000	18 %	<u>3 420 €</u>
Observation : Préfinancement accordé le 04.09.06.					
3) LABASTIDE DE PENNE Réfection du mur du cimetière de la Boulbène	156	40 330	19 000	54 %	<u>10 260 €</u>
Observation : Préfinancement accordé le 04.09.06.					
4) SAINT AIGNAN Aménagement des abords de la rue principale à côté du foyer rural	397	7 882	7 882	31.20 %	<u>2 459 €</u>
Observation : Préfinancement accordé le 08.09.06.					
5) SAINT CLAIR Création d'un monument aux morts	238	5 319	5 319	12 %	<u>638 €</u>
6) SAINT PROJET Rénovation des murs de la mare communale de Saillagol	250	26 200	19 000	36 %	<u>6 840 €</u>
7) SAUVE- TERRE Création d'un parking et accès à la salle associa- tive	204	14 430	14 430	54 %	<u>7 792 €</u>

**DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTEE DANS LE CADRE
DU CONTRAT DE PAYS
DE GARONNE QUERCY GASCOGNE**

COMMUNE PROJET	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE
8) SAINT NAZAIRE DE VALENTANE Aménagement des abords de l'ancien presbytère	22 213 €	19 000€	31.20 %	<u>5 928 €</u>
Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne – Année 2.				

TOTAL.....40 757 €

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 2041434, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2006	500 000 €
Engagé à la précédente commission permanente.....	276 729 €
Engagé à la commission permanente de ce jour	40 757 €
Engagé cumulé suite à la commission permanente de ce jour	317 486 €
Disponible	182 514 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 novembre 2006

CP 06/11-43

**AIDE DU DEPARTEMENT POUR
L'AMENAGEMENT DE VILLAGES**
COMMUNES DE CAMPSAS, LABASTIDE DE PENNE, SAINT AIGNAN, SAINT
CLAIR, SAINT NAZAIRE DE VALENTANE, SAINT PROJET
ET SAUVETERRE

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation
d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 40 757 € :

** demandes de subventions présentées dans le cadre de la politique classique :*

COMMUNE PROJET	POPULA- TION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
1) CAMPSAS Construction de collecteurs d'eaux pluviales dans le centre du village Observation : Préfinancement accordé le 04.09.06.	637	25 980	19 000	18 %	<u>3 420 €</u>
2) CAMPSAS Aménagement d'espaces verts dans le centre du village Observation : Préfinancement accordé le 04.09.06.	637	30 145	19 000	18 %	<u>3 420 €</u>

COMMUNE PROJET	POPULA- TION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
3) LABASTIDE DE PENNE Réfection du mur du cimetière de la Boulbène Observation : Préfinancement accordé le 04.09.06.	156	40 330	19 000	54 %	<u>10 260 €</u>
4) SAINT AIGNAN Aménagement des abords de la rue principale à côté du foyer rural Observation : Préfinancement accordé le 08.09.06.	397	7 882	7 882	31.20 %	<u>2 459 €</u>
5) SAINT CLAIR Création d'un monument aux morts	238	5 319	5 319	12 %	<u>638 €</u>
6) SAINT PROJET Rénovation des murs de la mare communale de Saillagol	250	26 200	19 000	36 %	<u>6 840 €</u>
7) SAUVE-TERRE Création d'un parking et accès à la salle associative	204	14 430	14 430	54 %	<u>7 792 €</u>

** Demande de subvention présentée dans le cadre du contrat de pays de Garonne Quercy Gascogne*

COMMUNE PROJET	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
8) SAINT NAZAIRE DE VALENTANE Aménagement des abords de l'ancien presbytère Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne – Année 2.	22 213 €	19 000€	31.20 %	<u>5 928 €</u>

– Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041434, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,